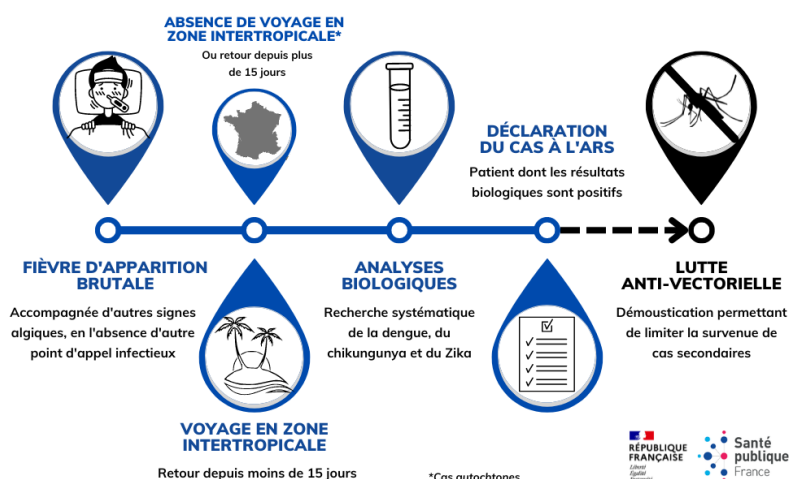


## Chikungunya, dengue et Zika

Date de publication : 27/08/2026

ÉDITION NOUVELLE-AQUITAINE

Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des pathologies transmises par les moustiques du genre *Aedes*. Dans l'Hexagone, les moustiques *Aedes albopictus* (moustique tigre) sont actifs de mai à novembre. Pendant cette période, la surveillance est renforcée : après des investigations épidémiologiques et entomologiques, des actions de démoustication peuvent être réalisées autour des lieux fréquentés par les cas afin de limiter le risque de transmission au niveau local et l'apparition de cas autochtones (personnes n'ayant pas séjourné dans une zone de circulation virale en dehors de l'Hexagone, dans les 15 jours précédant le début des symptômes).



## Points clés de la surveillance renforcée dans la région

### Plusieurs épisodes de transmission autochtone détectés

Au 25 août 2026, cinq épisodes de transmission autochtone ont été identifiés en Nouvelle-Aquitaine, totalisant **24 cas de chikungunya** et **1 cas de dengue**. Les investigations, les mesures de gestion et de prévention se poursuivent.

- **Quatre épisodes autochtones de chikungunya** identifiés en **Gironde** : Saint-Médard-en-Jalles (1 cas identifié), Prignac-et-Marcamps (20 cas), Talence (2 cas, épisode lié à celui de Prignac-et-Marcamps) et Cagnac (1 cas, épisode lié à celui de Prignac-et-Marcamps) ;
- **Un épisode autochtone de dengue** identifié en **Dordogne** : Mouleydier (1 cas identifié).

### Bilan des cas importés

- Du 1<sup>er</sup> mai au 25 août 2026, 18 cas importés de **chikungunya** et 33 cas importés de **dengue** ont été identifiés dans la région, et aucun cas importé de **Zika**.
- Nombre de cas importés nettement inférieur à l'année dernière sur la même période (144 cas de chikungunya et 106 cas de dengue entre le 1<sup>er</sup> mai et le 26 août 2025).
- Personnes revenant pour la plupart d'un séjour en Outre-mer.

## Cas autochtones

En Nouvelle-Aquitaine, **24 cas autochtones de chikungunya** répartis au sein de **quatre épisodes de transmission** ont été identifiés dans le département de la Gironde au 25 août 2026 (Tableau 1, Figure 2). Parmi ces épisodes, trois sont toujours actifs et le nombre de cas est évolutif. Par ailleurs, **un cas autochtone de dengue** a été identifié en Dordogne ; l'épisode est clos.

Au 24 août 2026<sup>1</sup>, dans les autres régions de l'Hexagone, trois épisodes de transmission autochtone de chikungunya (9 cas identifiés en Occitanie et 1 en Ile-de-France) et trois épisodes autochtones de dengue (3 cas en Occitanie et 1 en Provence-Alpes-Côte d'Azur) ont été identifiés.

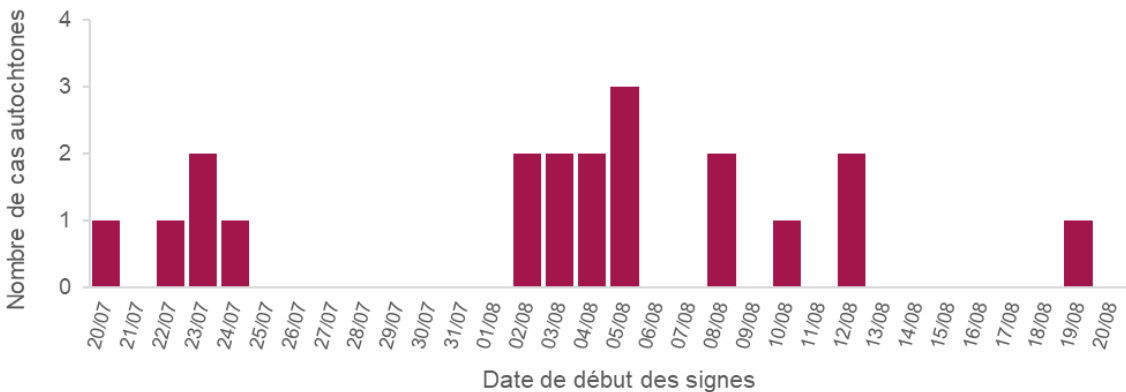
Lors de l'identification d'épisodes de transmission autochtone, des mesures de lutte anti-vectorielle sont réalisées autour des lieux fréquentés par ces personnes, par les opérateurs de démoustication mandatés par l'Agence régionale de santé (ARS). Une recherche active de cas est effectuée par les équipes de l'ARS et de Santé publique France Nouvelle-Aquitaine pour déterminer l'étendue de la transmission locale et ajuster le périmètre du traitement de lutte anti-vectorielle si nécessaire. Cette recherche active de cas repose sur la sensibilisation des professionnels de santé et de la population des secteurs concernés, et des enquêtes en porte-à-porte peuvent être réalisées dans le voisinage des cas identifiés afin d'identifier d'autres personnes symptomatiques. Des mesures adaptées de sécurisation des produits issus du corps humain sont par ailleurs mises en œuvre.

**Tableau 1. Description des épisodes de transmission autochtone de chikungunya et dengue, Nouvelle-Aquitaine (données arrêtées au 25 août 2026, non consolidées)**

| Virus       | Département | Commune                | Nombre de cas autochtones | Date de début des signes du 1 <sup>er</sup> cas | Date de début des signes du dernier cas | Episode clos |
|-------------|-------------|------------------------|---------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------|--------------|
| Chikungunya | Gironde     | Saint-Médard-en-Jalles | 1                         | 06/06/2026                                      | 06/06/2026                              | Oui          |
| Dengue      | Dordogne    | Mouleydier             | 1                         | 10/06/2026                                      | 10/06/2026                              | Oui          |
| Chikungunya | Gironde     | Prignac-et-Marcamps    | 20                        | 20/07/2026                                      | 19/08/2026                              | Non          |
| Chikungunya | Gironde     | Talence                | 2                         | 12/08/2026                                      | 18/08/2026                              | Non          |
| Chikungunya | Gironde     | Cavignac               | 1                         | 17/08/2026                                      | 17/08/2026                              | Non          |

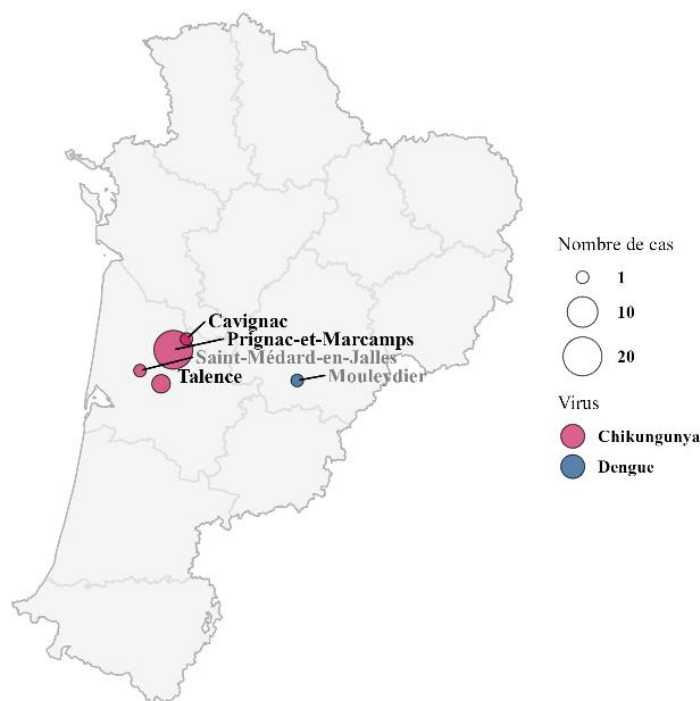
A noter que les épisodes de Talence et de Cavignac sont liés à celui de Prignac-et-Marcamps.

**Figure 1. Répartition des cas autochtones de chikungunya dans l'épisode de Prignac-et-Marcamps par date de début des signes, Gironde, Nouvelle-Aquitaine (données arrêtées au 25 août 2026)**



<sup>1</sup> Dans ce bulletin, les données régionales sont arrêtées au mardi 25 août 2026. Dans le bulletin dédié à la situation en France hexagonale, les données relatives aux cas autochtones sont arrêtées au lundi 24 août 2026. De ce fait, les chiffres peuvent être différents.

**Figure 2. Localisation des épisodes de transmission autochtone de chikungunya et dengue, Nouvelle-Aquitaine (données arrêtées au 25 août 2026)**



## Cas importés

### Chikungunya

- Du 1<sup>er</sup> mai au 25 août 2026, **18 cas importés de chikungunya**, probables ou confirmés, ont été identifiés en Nouvelle-Aquitaine (contre 144 l'année dernière au 26 août 2025).
- La plupart des cas ont été identifiés dans le département de la Gironde (n = 8).
- Personnes revenant principalement des départements et régions d'Outre-mer (n = 11).

Dans l'Hexagone<sup>2</sup>, du 1<sup>er</sup> mai au 23 août 2026, 117 cas importés de chikungunya ont été identifiés. Les personnes revenaient principalement de l'île Maurice (n = 37), de Guyane française (n = 28) et de Mayotte (n = 17).

### Dengue

- Du 1<sup>er</sup> mai au 25 août 2026, **33 cas importés de dengue**, probables ou confirmés, ont été identifiés en Nouvelle-Aquitaine (contre 106 l'année dernière au 26 août 2025).
- La plupart des cas ont été identifiés dans le département de la Gironde (n = 18).
- Personnes revenant principalement des DROM (n = 18 dont 13 de Martinique).

Dans l'Hexagone<sup>2</sup>, au 23 août 2026, 328 cas importés de dengue ont été identifiés. Les personnes revenaient pour la plupart de Martinique (n = 126).

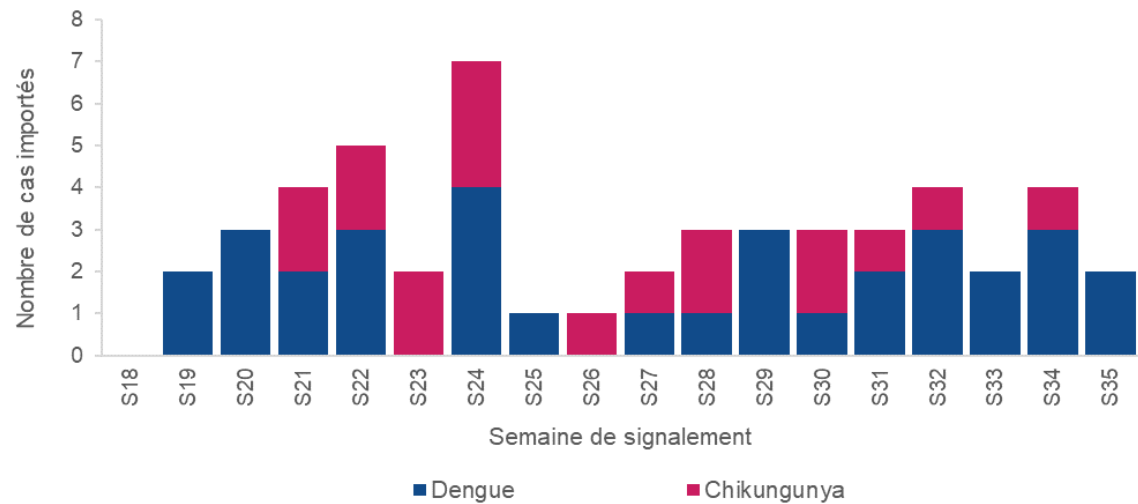
<sup>2</sup> Dans ce bulletin, les données régionales sont arrêtées au mardi 25 août 2026. Dans le bulletin dédié à la situation en France hexagonale, les données relatives aux cas importés sont arrêtées au dimanche 23 août 2026. De ce fait, les chiffres peuvent être différents.

## Zika

- Aucun cas importé de Zika identifié en Nouvelle-Aquitaine.

Dans l'Hexagone, au 23 août 2026, 11 cas importés de Zika ont été identifiés.

**Figure 3. Répartition des cas importés de dengue et de chikungunya par semaine de signalement du 1<sup>er</sup> mai au 25 août 2026, Nouvelle-Aquitaine**



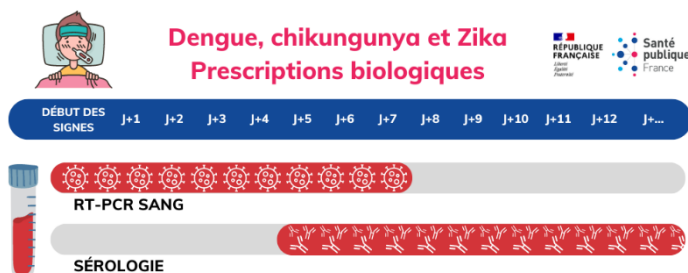
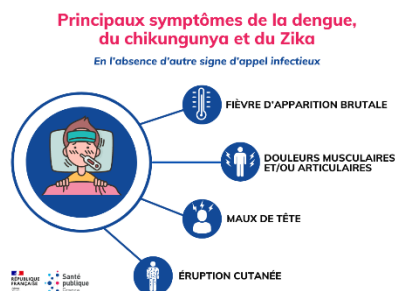
**Tableau 2. Répartition des cas importés de dengue et de chikungunya par département de signalement du 1<sup>er</sup> mai au 25 août 2026, Nouvelle-Aquitaine**

| Département          | Dengue | Chikungunya |
|----------------------|--------|-------------|
| Charente             | 3      | 0           |
| Charente-Maritime    | 6      | 1           |
| Corrèze              | 1      | 0           |
| Creuse               | 0      | 0           |
| Dordogne             | 0      | 3           |
| Gironde              | 18     | 8           |
| Landes               | 1      | 1           |
| Lot-et-Garonne       | 0      | 1           |
| Pyrénées-Atlantiques | 1      | 3           |
| Deux-Sèvres          | 0      | 1           |
| Vienne               | 3      | 0           |
| Haute-Vienne         | 0      | 0           |
| Nouvelle-Aquitaine   | 33     | 18          |

## Signalement

Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des maladies à signalement obligatoire (MSO). Les cliniciens et les biologistes doivent **signaler sans délai tout résultat biologique positif** pour l'une de ces trois pathologies sur le **portail de signalement** (version dématérialisée des fiches Cerfa).

Pour en savoir plus : retrouvez [ici](#) les repères pour votre pratique « Dengue, chikungunya, Zika : de la prévention au signalement. France hexagonale – Corse »



## Mesures de prévention

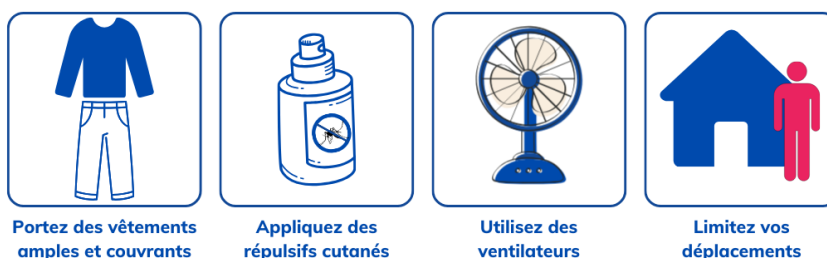
Les mesures de prévention les plus efficaces contre ces pathologies sont la protection contre les piqûres de moustiques et la lutte contre les gîtes larvaires.



Au retour d'un séjour en zone intertropicale ou en France hexagonale où le virus de la dengue ou du chikungunya circule, soyez prudents pendant 15 jours :

- Adoptez les bons gestes pour **éviter de vous faire piquer** et de transmettre la maladie en France hexagonale ;
- Dès l'apparition de symptômes compatibles avec la dengue ou le chikungunya (fièvre brutale, douleurs musculaires, douleurs articulaires, maux de tête et/ou éruption cutanée), consultez un médecin qui pourra prescrire une analyse sanguine.

Soyez prudents : adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie



## Partenaires

L'équipe de Santé publique France en Nouvelle-Aquitaine remercie tous les acteurs qui contribuent à la surveillance de ces arboviroses, notamment : l'ARS Nouvelle-Aquitaine, les opérateurs de lutte antivectorielle, le CNR des arbovirus, les laboratoires de biologie médicale de ville et hospitaliers, et les médecins libéraux et hospitaliers.

## Pour en savoir plus

Site de Santé publique France : [Chikungunya, dengue et Zika en France hexagonale – Bulletin du 26 août 2026](#) ; dossier consacré aux [maladies à transmission vectorielle](#)

Site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : pages dédiées au [moustique tigre](#)

Site du Centre national de référence (CNR) des arbovirus : <https://cnr-arbovirus.fr/>

Site du ministère de la Santé et de la Prévention : dossier sur [les moustiques vecteurs de maladies](#)

Site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : [conseils aux voyageurs](#)

Site de l'European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC) : données sur les virus de la [dengue](#), du [chikungunya](#) et [Zika](#)

Signalement du moustique tigre : [https://signalement-moustique.anses.fr/signalement\\_albopictus/](https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/)

## Équipe de rédaction

Anne Bernadou, Christine Castor, Sandrine Coquet, Gaëlle Gault, Laurent Filleul, Alice Herteau, Sandrine Huguet, Laure Meurice, Esteban Petit-Jean, Pascal Vilain

**Pour nous citer** : Bulletin chikungunya, dengue, Zika. Édition Nouvelle-Aquitaine. Saint-Maurice : Santé publique France, 6 pages.

Directeur de publication : Etienne POT, directeur général par intérim. Date de publication : 27 août 2026

**Contact** : [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)